



## Traité 'Halla

### Michna 3 - Chapitre 3

הַקְדִּישָׁה עֶסְתָּה עַד שֶׁלֹּא גִלְגְּלָהּ, וּפְדָאָתָהּ, חֵיבָתָהּ.  
מִשְׁגִּלְגְּלָהּ, וּפְדָאָתָהּ, חֵיבָתָהּ.  
הַקְדִּישָׁתָה עַד שֶׁלֹּא גִלְגְּלָהּ,  
וּגִלְגְּלָהּ הַגְזָזָר, וְאַחַר כֵּן פְּדָאָתָהּ,  
פְּטוּרָהּ,  
שְׁבִשְׁעַת חוֹבְתָהּ הֵיטָה פְּטוּרָהּ:

Si une femme a consacré sa pâte au Temple avant de la rouler et qu'ensuite elle la rachète, elle doit la 'Halla (la pâte n'étant plus sacrée lors de l'achèvement) ; et de même elle la doit si elle a consacré la pâte après l'avoir roulée, puis rachetée. Si elle l'a consacrée avant de l'avoir roulée, que le trésorier du Temple l'a achevée et qu'ensuite elle la rachète, elle est dispensée de la 'Halla ; puisqu'au moment où cette dernière était due, la pâte consacrée était dispensée de la 'Halla.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)